



Agrément Jeunesse et Sport N° 94 / S 528

20, Avenue de l'Europe ;
94190 VILLENEUVE St. GEORGES
Tél. : 01.43.89.82.71

avenirnautique.villeneuvois@orange.fr

Villeneuve St Georges, le 14 Janvier 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale de l'association qui aura lieu le :

Vendredi 7 Février 2020 à 18h30
Salle Clément Ader
Rue des Sapeurs Pompiers
94190 Villeneuve St Georges

A défaut de quorum, nous nous réunirons ce même jour à 19h00.

L'ordre du jour :

- Rapport moral et rapport d'activité
- Rapport financier
- Elections au sein du Conseil d'Administration suivant l'extrait de l'article 8 des statuts du club.
- Appel à Candidatures (Membres CA, Bénévoles, Officiels)

Conditions au jour de l'élection :

- **Pour être électeur :** Tout adhérent âgé de 16 ans au jour de l'élection ou représentant légal, et à jour de ses cotisations
- **Pour être éligible :** Toute personne âgée de 18 minimum au jour de l'élection, et à jour de ses cotisations, jouissant de ses droits civils et ayant au moins un an d'ancienneté au Club.

En cas d'impossibilité d'assister à l'assemblée, vous pouvez vous faire représenter ou envoyer un pouvoir suivant la formule présentée en page suivante.

Comptant sur votre participation à tous,

Nous vous prions de recevoir nos sentiments amicaux.

Denis Martin
Président de l'ANV

POUVOIR

Nom et prénom :

Père, Mère de (1) :

Adresse :

.....

Ne pouvant assister à l'Assemblée Générale de l'A.N.V, je donne pouvoir à :

Monsieur ou Madame

Pour me représenter et prendre part en mon nom à toutes discussions et aux votes qui auront lieu.

Date et Signature précédées de la mention manuscrite « Bon pour Pouvoir »

(1) Rayer la mention inutile

CANDIDATURE

Conseil d'Administration A.N.V

Nom et prénom :

Père, Mère de (1) :

Date de naissance : .../ ... / ...

Adresse :

.....

Désire faite acte de candidature au Conseil d'Administration de l'AVENIR NAUTIQUE VILLENEUVOIS

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'extrait de l'article 8 des statuts du Club citées dans l'ordre du jour de la convocation de l'Assemblée Générale du 7 Février 2020.

Date et signature précédées de la mention manuscrite « Pris connaissance le »